

# Collomb avoue : pas d'expulsion des faux migrants ni des déboutés du droit d'asile

écrit par Claude t.a.l | 10 février 2018



□□ Collomb : l'aveu !

Dans le JT de FR 2, le 8 février, Collomb était reçu par Anne Sophie Lapix.

**Lapix** : " Combien de migrants avez vous recensés ? "

**Collomb** : " Nous avons regardé dans quelques centres. **Nous avons dû y aller prudemment** " ( ! ). " et on s'est aperçu qu'il y avait **40 %** à peu près de personnes qui étaient à l'intérieur de ces centres, et qui étaient ce qu'on appelle des " dublinés ". C'est à dire **des gens qui avaient déjà demandé l'asile dans un autre pays ( d' Europe ) et qui avaient été refusés. "**

" En Europe, vous avez aujourd'hui 500 000 personnes qui ont été déboutées du droit d'asile ... "

**Lapix** : " Vous avez pu expulser des personnes que vous avez recensées ? "

**Collomb** : " **Non, nous n'avons expulsé personne** ". "

De 21 mn à 23 mn dans :

[https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-20h-du-jeudi-8-fevrier-2018\\_2589710.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-20h-du-jeudi-8-fevrier-2018_2589710.html)

**Tout est dit :**

- impossibilité de recenser les " migrants " ( faut être prudent ! )
- pas d'expulsion

Il disait quoi, le Macron, à propos des migrants, déjà ? Qu'il serait im-pi-to-yable !